

Guillaume BELLAICHE

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

2AM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 € - 488 936 568 RCS Paris
86 rue de la Croix-Nivert
75015 Paris

Rapport du Commissaire à la Transformation de la Société à Responsabilité Limitée 2AM en Société par Actions Simplifiée

Le 30 juillet 2026

Rapport du commissaire à la transformation de La SARL 2AM en SAS

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision unanime des Associés en date du 22 juin 2026, en application des dispositions des articles L.224-3 et R.224-3 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la transformation de votre société afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés ;
- et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation, à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social, aucun avantage particulier ne m'ayant été signalé.

Dans le cadre de la transformation envisagée, l'analyse de la situation de votre société n'appelle pas d'observation particulière de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Enfin, je me suis assuré que le montant des capitaux propres figurant dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 était au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris le 30 juillet 2026

Guillaume BELLAICHE
Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris